



Compte rendu
Assemblée générale du 26 octobre 2022
- ASCPA à PESSAC - 13h 30

Présents : O. OBERSON

B. BUI Président,

A. PARENTHOEN Trésorier,

J. LESTRADE Trésorière adjointe

F. RATEL Secrétaire

C. ZANON

C. MARTINET

C. ZANON

Le quorum est atteint (74 présents ou représentés / 146 adhérents à ce jour) - Le président ouvre la séance à 13h55.

1- RAPPORT FINANCIER

Cf pièce jointe

M. Parenthoen présente le rapport financier qu'il a élaboré. Il précise que ce sera le dernier puisqu'il désire cesser ses fonctions de trésorier.

Le compte de résultats fait apparaître :

- des ressources pour 40975,44 €

- des dépenses pour 46086,79 €

- une perte de 5111,35 €

Si l'on ne tient compte que des valeurs spécifiques à l'exercice 21/22 la perte n'est que de 119,25 euros.



Le bilan montre une situation financière au 31 août 2022 très saine :

- compte courant 12986,60 €
- compte épargne 25018,15 €
- caisse 221,83 €

Cette trésorerie élevée, supérieure à nos objectifs, permettra d'une part de financer un trimestre de charges, d'autre part de financer la restructuration du site et enfin de maintenir pour l'exercice 2022/2023 le salaire de monsieur Oberson, augmenté en décembre de la prime « Macron ».

Pour l'exercice annuel 2022/2023, nous avons établi un budget prévisionnel de 46270 € en prévoyant :

- les cours à Pessac, Cestas, Talence,
- une augmentation du nombre des étudiants en présentiel,
- un nombre relativement important d'abonnements vidéo,
- les conférences mensuelles au Forum de Talence,
- les conférences mensuelles à la médiathèque,
- un voyage et une sortie pour les adhérents de l'ACCHLA,
- un voyage et une sortie pour les adhérents de l'UTLIB,
- une subvention de la commune de Talence.

M. PARENTHOEN remercie de l'attention que vous avez manifestée à l'exposé des comptes de l'association.

Le président remercie M. PARENTHOEN et précise que son remplacement sera évoqué plus tard dans la réunion.

VOTE : Le rapport financier est adopté à l'unanimité.



2- RAPPORT MORAL présenté par M. Olivier Oberson

Bilan d'activité 2021-22

Pour l'année 2021-22 avec des effectifs diminués de 50 % environ par rapport aux effectifs de 2019-2020 la rentrée était plus délicate. En janvier, nous ne savions pas si nous pourrions reprendre normalement les cours du fait de la « paranoïa » due au Covid.

Pour les conférences, un seul cycle a eu lieu, au Forum. Grâce à M. Michel Joly, nous avons pu rattraper les conférences programmées (et non exécutées) pour 2020-21. Mais devant un public fort restreint.

Aucun voyage ni sortie en 2021. Les risques sanitaires ne permettaient pas de programmer quoi que ce soit.

Mais un voyage a pu être organisé en Etrurie au mois de juin 2022. Tout s'est très bien passé avec 24 participants. Il n'y a pas eu de contraintes sanitaires pouvant gêner le déroulement du voyage, mais tous sont revenus « covidés » !

Devant le succès de ce voyage, il a été répété en septembre, pour 24 participants.

On peut se féliciter à cette occasion d'un réel partenariat avec l'UTILB pour les voyages et sorties.

Restent à évoquer les cours ZOOM : ils ont fonctionné mais se sont révélés fort pénibles pour l'enseignant qui n'a pas voulu les renouveler sous la même formule pour 2022-23. Désormais les cours du programme « numérique » seront enregistrés en direct pendant un cours en présentiel à Talence ou à Pessac. Ils seront diffusés pour les abonnés au programme « numérique » pour une durée de 7 jours chacun et ne pourront être enregistrés par les utilisateurs.

Ceci se révèle le seul acquis positif du confinement : 19 abonnés au cours « numérique » et 14 au Pack (= 1 cours en présentiel + numérique) montrent bien que cela répond à un vrai besoin. Cela permet aussi de toucher des abonnés géographiquement lointains, encore rares il est vrai.

Un mot sur le **colloque**, bien qu'il appartienne théoriquement au bilan de la prochaine AG.

Malgré un mail envoyé à tous les adhérents pour le choix du thème, il y a eu très peu de réponses.

Il a nécessité un très gros travail de préparation pour contacter les 11 intervenants et caler leurs interventions dans un cadre temporel et une progression logique. Remerciements à Mme CABROL qui a proposé la participation, bénévole, de plus, de M. Gabilliet.

Pour l'instant 5 participants seulement ont été rémunérés, les autres n'ont pas réclamé de rémunération.

Le président est d'avis qu'ils doivent recevoir la rémunération prévue dans le contrat.



Bien que toutes ces interventions aient été passionnantes, le très petit nombre d'auditeurs a fait de ce colloque une action fortement déficitaire. Et se pose la question de la survie de ce type d'action, du moins sous la même forme, à la même date, et de la même durée.

Mme Ratel fait remarquer que le colloque n'apparaissait pas sur le site à la mention « colloque ». La présentation faite par M. Oberson était dans la rubrique EDITO.

M. Oberson répond qu'il n'a pas actuellement la main sur certaines rubriques du site. Ce qui relance la question de la refonte du site, en cours actuellement, un chantier important. Mais changer de webmaster représenterait un budget trop lourd.

Diverses propositions à étudier :

- Questions de jour de la semaine
- Question de salle
- Problèmes de la communication à Talence – changer de ville ?
- Durée des interventions ? durée du colloque : 1 seule conférence 6 fois par an ?

Le président souligne que la notion de colloque comme élément phare de l'année est intéressante et doit sans doute être maintenue.

IL faut remarquer que le thème choisi, si intéressant soit-il, paraissait sans doute difficile et sortait de la tonalité habituelle de l'ACCHLA. Il est sûr qu'une communication sur les Impressionnistes attirerait davantage de monde !

Il est à noter que si les adhérents de l'ACCHLA lisent peu les messages mail, ils sont plus sensibles aux communications faites au début des cours, directement, par M. Oberson.

Prévisions pour 2022-23 :

- Très bonne rentrée pour les cours et les conférences.

A ce jour, 175 étudiants sont inscrits à un ou plusieurs cours :

- 36 au Forum de Talence sur le cours Regards croisés.
 - 41 à l'OSC de Cestas sur le cours Art au XXème siècle
- + 16 sur le cours Regards croisés

On note une meilleure répartition entre les 2 séances. Les cours ont lieu à la médiathèque et plus à la Chapelle de Gazinet, ce qui semble plus commode.

- 24 à l'ASCPA de Pessac sur le cours Art au XXème siècle
- + 20 sur le cours Regards croisés
- + 9 sur le cours d'Histoire des Religions



Avec ses 65 étudiants, répartis sur trois cours, l'ASCPA de Pessac apporte la plus grande participation à l'ACCHLA.

- 19 en numérique
- 14 au Pack.

Une cinquantaine de personnes n'ont pas renouvelé leur adhésion et/ou leur abonnement aux cours. (Des renouvellements d'adhésions arrivent chaque jour). Cependant il faut noter 38 nouveaux adhérents et/ou étudiants.

- Deux cycles de conférences : * au Forum, organisées par Talence
*à la médiathèque de Talence, organisées par l'ACCHLA

C'est très bien parti.

2 autres sites, à Créon et Libourne fonctionnement bien aussi.

- Projets :
 - 1 sortie ACCHLA prévue le 10 juin à La Réole, Montségur, la collégiale d'Uzeste ...
 - 1 voyage ACCHLA de 10 jours mi-septembre en Italie du Sud
 - 1 voyage UTLIB pour 25 personnes en Norvège en juin-juillet

Question : faut-il prévoir une page Facebook ?

Non. Mais You Tube serait sans doute plus intéressant pur attirer un autre public, de jeunes.

Comment intéresser des gens qui sont bloqués par leur travail, qui ne semblent pas intéressés ?

3 – Renouvellement du CA

Mme Claudette ZANON se présente comme trésorière. Elle a travaillé toute sa carrière dans la banque. Sa proposition est, bien sûr, acceptée.

Mme Zanon va s'occuper du changement de banque dont il avait été question.

4 – Changement d'adresse de l'ACCHLA

Notre association est désormais domiciliée au Forum de Talence. Cela nécessite que président, trésorier ou secrétaire soit domicilié à Talence.

Ces changements seront transmis au service compétent de la Préfecture.

VOTE : le rapport moral est adopté à l'unanimité



La séance est levée à 15h20.

Compte rendu du CA :

Renouveau du CA :

- Le CA ratifie l'attribution de la charge de trésorier à Mme Claudette Zanon. Celle-ci va s'occuper de changer de banque et passer au Crédit Mutuel.

M. Oberson souligne que la carte bleue de l'ACCHLA est au nom d'Alain Parenthoen. Comme lui seul s'en sert lors des sorties et voyages, il serait commode qu'elle soit à son nom.

- CH. MARTINET reste préposée au colloque (si colloque...)
- F. RATEL reste chargée du secrétariat et des inscriptions
- J. LESTRADE trésorière adjointe
- B. BUI reste président mais souligne que la présidence doit tourner.

VOTE : cette répartition est votée à l'unanimité.

Il sera nécessaire de mettre à jour les statuts de l'association selon ces nouvelles décisions.

Le président propose de fixer la date du prochain CA, dans la première quinzaine de novembre.

Le président

Binh BUI-NGUYEN